



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr / www.snca-nat.fr

Pierre-Yves DUWOYE
Recteur d'Académie
4, bd Lesseps
78000 VERSAILLES

LRAR

Réf. : FR/SP/ 13 02 21

Objet : lendemain de la mobilisation MGI du 7 02 2013

Monsieur le Recteur,

Ce qui dans mon précédent courrier (1 01 13) restait à l'état d'hypothèse a été en partie éclairci.

Le Secrétaire Général du Rectorat qui, pour la troisième fois depuis le 24 janvier, recevait une délégation des personnels grévistes de la MGIEN-VERSAILLES, l'a assurée que des courriels provenant soit du cabinet du ministre, soit de la DGRH confirmaient que :

- Les enseignants contractuels MGI seront examinés lors des premières épreuves des concours réservés sur leur métier de coordination pédagogique ;
- Les examinateurs seront informés des caractères spécifiques de ce métier tant pour évaluer les RAEP que ...
- En cas d'admission aux concours, ils seront stagiarisés sur les postes MGI de l'Académie.

Cependant, même si je m'autorise à employer l'indicatif plutôt que le conditionnel comme par le passé, il manque à ces affirmations une trace écrite et publique.

Quant à savoir si ces enseignants seront maintenus, une fois titularisés, sur des postes MGI, et de préférence dans l'académie sur les bassins qu'ils connaissent bien, seule la conviction de Monsieur EYSSAUTIER, qui rejoint la nôtre, que la MGI -VERSAILLES ne peut se passer de l'expérience et du savoir faire en matière de lutte contre le décrochage scolaire de ses actuels enseignants coordinateurs, nous rassure ; mais la conviction et l'engagement ne sont pas choses équivalentes.

Les personnels MGI ont toutefois décidé de suspendre, du moins dans ses formes récentes, la lutte qu'ils ont entreprise dès la parution de la note de service du 17 décembre 2012 (**BO** n°47 du 20 12 12) pour faire valoir leur droit à être évalués sur leur métier.

Reste qu'officiellement ce métier reste tacite et hors du droit commun en ce qui concerne, par exemple, les inspections et les mutations.

Ils utiliseront donc, et dès maintenant, d'autres formes de lutte pour que la coordination pédagogique devienne une qualification de l'Education Nationale à part entière.

Le secrétaire national en charge de la commission ouvrière des personnels précaires se joint à moi pour vous présenter les respects républicains du SNCA e.i.L. Convergence.

Paris, le 8 février 2013

La secrétaire générale
Françoise Roche